

Minière O3 reçoit la certification UL ECOLOGO® pour l'exploration minière responsable

TSXV:OIII | OTCQX:OIIIF – Minière O3

Toronto, le 7 septembre 2021 – Conformément à son engagement envers le développement durable, O3 Mining Inc. (TSX.V: OIII; OTCQX: OIIIF) (« Minière O3 » ou la « Société ») est fière d'annoncer qu'elle a reçu la certification UL 2723 ECOLOGO® pour les sociétés d'exploration minière (« Certification ECOLOGO »). Le développement de projets responsables est au cœur de notre stratégie. Cette certification indépendante confirme que nos procédures et pratiques environnementales, sociales et de gouvernance sont exemplaires.

Soutenue par l'industrie, les investisseurs et les autorités gouvernementales, l'Association de l'exploration minière du Québec (« Association de l'exploration minière du Québec » ou « AEMQ ») a entrepris en 2012 le projet de certification visant à évaluer et reconnaître les pratiques responsables des entreprises d'exploration minière et de leurs prestataires de services. Underwriters Laboratories (« UL »), un organisme de certification indépendant, a développé la certification ECOLOGO en se basant sur le travail initial de l'AEMQ.

« *UL félicite Minière O3 pour l'obtention de la certification ECOLOGO* », a déclaré Doug Lockard, Vice-Président et directeur général d'UL. « *Ce programme offre aux sociétés d'exploration minière la possibilité de vérifier leurs pratiques responsables et leur capacité à réduire leur impact sur l'environnement. Nous soutenons leur engagement en faveur du développement durable.* »

Le processus de certification a nécessité la vérification par un tiers indépendant de 100 indicateurs englobant les pratiques en matière d'environnement, de santé et de sécurité, de gouvernance, de relations avec la communauté, de relations avec les Premières Nations, d'innovation, de contribution à l'économie locale, etc. En poursuivant ses activités et en allant de l'avant, Minière O3 entend continuer d'améliorer ses pratiques en matière de développement durable.

Le président et chef de la direction de Minière O3, M. Jose Vizquerra, a déclaré : « *Nous sommes très fiers d'avoir obtenu la certification ECOLOGO. En tant que société d'exploration, Minière O3 a adopté une approche proactive du développement durable en intégrant les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance au cœur de notre entreprise afin de créer une valeur à long terme pour nos parties prenantes. La certification ECOLOGO valide notre engagement envers le développement durable*

auprès de nos parties prenantes et de nos actionnaires. Nous sommes impatients de mettre en œuvre les meilleures pratiques à mesure que nous progressons vers notre vision. »

Minière O3 tient à remercier l'AEMQ ainsi que les personnes-ressources de leur programme d'accompagnement pour leur collaboration. Nous apprécions grandement leur soutien et leurs conseils et sommes reconnaissants de leur contribution au succès de nos efforts.

À propos de Minière O3

Faisant partie du groupe d'entreprises Osisko, Minière O3 est une société d'exploration aurifère et un développeur minier sur la voie de rentrer en production à partir de ses camps aurifères prometteurs au Québec, Canada. Minière O3 bénéficie du soutien de l'équipe Osisko, chevronnée en construction minière, afin de mettre en exploitation ses gisements de plusieurs millions d'onces d'or.

Minière O3 est bien capitalisée et elle est propriétaire exclusive de ses propriétés situées au Québec (137 000 hectares). Les titres de Minière O3 se négocient à la Bourse de croissance TSX (TSX.V :OIII) et sur le marché OTC (OTCQX : OIIF). La société vise à offrir des rendements supérieurs à ses actionnaires et des bienfaits durables à ses parties prenantes. Plus d'informations sont disponibles sur notre site Web <https://miniereo3.com/>

À propos d'UL

UL élabore des normes pour le Canada depuis plus de 100 ans et est accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN). Cette accréditation permet d'offrir des normes qui favorisent le développement durable, la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et l'économie nationale.

À propos de l'AEMQ

L'Association de l'exploration minière du Québec (« AEMQ ») est un organisme sans but lucratif qui représente les acteurs du secteur minier québécois.

Fondée en 1975 afin d'accroître l'exploration minière au Québec et de soutenir le développement de l'entrepreneuriat minier québécois, l'AEMQ compte aujourd'hui 1 200 membres individuels (prospecteurs, géologues, géophysiciens, courtiers, fiscalistes, avocats, etc.) et 200 membres corporatifs (sociétés d'exploration minière junior et majeure, sociétés d'exploitation minière, firmes de génie-conseil en géologie et géophysique, sociétés de forage, sociétés de services, fournisseurs d'équipements, etc.)

Sources et renseignements :

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Jose Vizquerra

Président, chef de la direction et administrateur

Numéro sans frais : +1 (833) 979-3516

Téléphone : +1 (873) 381-2014

Relations avec les investisseurs

investorrelations@o3mining.com

Téléphone: +1 (416) 570-4299

Certification UL ECOLOGO® pour l'exploration minière

<https://canada.ul.com/fr/programmesulc/explores/>

<https://spot.ul.com/>

Accompagnement de l'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ)

<https://aemq.org/certification-a-propos/>

Minière O3

Le 7 septembre 2021

Numéro sans frais : +1 (833) 979-3516

Téléphone: +1 (873) 381-2014

info@o3mining.com

1440-155 University Avenue

Toronto, ON M5H 3B7